

L'épargne record des Français : un levier face aux contraintes des finances publiques ?

Économie

Par Suzanne Gorge

Publié le 1 juillet 2026

Directrice générale adjointe de Terra Nova

La France est endettée mais les ménages français détiennent une épargne abondante. Celle-ci est-elle utile à l'économie française et européenne ? Comment la mobiliser en faveur des transitions énergétique et numérique ? Dans un contexte où le patrimoine est devenu un facteur déterminant des inégalités, notamment entre les genres, la bonne affectation de l'épargne en faveur des besoins collectifs doit faire l'objet d'un débat public.

Sommaire



Introduction

Contexte

I. Pourquoi cette épargne ?

II. Qui épargne aujourd'hui ?

III. Comment est affectée l'épargne ?

V. Des pratiques qui varient selon l'âge et le genre

IV. Recommandations

Introduction

La France est, depuis quelques années, confrontée à une question centrale : comment financer des besoins collectifs croissants (transition climatique, demande de soins, défense...) dans un contexte de ralentissement démographique et de fortes contraintes budgétaires ? Une des réponses réside dans la mobilisation de l'épargne. En effet, alors que la situation économique des finances publiques s'est beaucoup détériorée, le niveau d'épargne des ménages français reste très élevé^①. Après avoir atteint près de 19 % au deuxième trimestre 2025, soit le plus haut niveau depuis 1979 (hors période de pandémie), le taux d'épargne brut des ménages reste aujourd'hui encore exceptionnellement élevé, supérieur en tout cas à celui de nos principaux partenaires de la zone euro. Les ménages français disposent ainsi d'une épargne abondante, mais encore insuffisamment mobilisée au service de l'économie domestique et trop peu orientée vers les priorités économiques, sociales et environnementales du pays. Ce décalage entre des finances publiques contraintes et une épargne privée élevée, mais prudente, est de plus en plus visible. Dans ce contexte, cette épargne apparaît comme une ressource de plus en plus convoitée. Parallèlement, si le niveau d'éducation financière

des Français progresse, il demeure encore relativement faible alors que la culture financière et la compréhension des mécanismes de l'épargne est un préalable à un meilleur usage de l'épargne. C'est pour éclairer cette question qu'Aéma Groupe a choisi d'en faire le cœur des travaux de l'édition 2025 de l'Observatoire de la Protection, auquel Terra Nova est associé. Cet espace de réflexion analyse les transformations à l'œuvre dans la société et leurs conséquences sur l'avenir de la protection en France. Nous souhaitons ici partager les principaux constats et les pistes de réflexion issues de ce travail collectif².

Contexte

La situation financière des administrations publiques se dégrade depuis les années 1960. Le déficit budgétaire a atteint 5,8 % du PIB en 2024, tandis que la dette publique s'élevait à 3 416,3 Mds€ au deuxième trimestre 2025, soit 115,6 % du PIB. La charge de la dette pèse de plus en plus lourdement sur les finances publiques : elle devrait atteindre 55 Mds€ en 2025, devenant ainsi le deuxième poste budgétaire de l'État, derrière l'éducation³. Cette dynamique fragilise la position financière de la France, dont la dette est désormais perçue comme plus risquée que celle de certains pays européens pourtant longtemps considérés comme plus vulnérables, tels que l'Italie, l'Espagne ou le Portugal.

Déficit public¹ de la France de 1960 à 2024



* Déficit au sens de Maastricht des administrations publiques, en proportion du produit intérieur brut.
Graphique: Vie-publique.fr / DILA - Source: Insee - Télécharger les données - Créé avec Datawrapper

Taux d'épargne des ménages 1950-2025



2025 : données pour le deuxième trimestre.
2023 : données révisées.

Lecture : en 2024, le taux d'épargne des ménages est égal à 9,0 %, et le taux d'épargne financière à 18,2 %.

Champ : France, ménages y compris entrepreneurs individuels.

Graphique: Vie-publique.fr / DILA - Source: Insee, comptes nationaux - base 2020 - Télécharger les données - Créé avec Datawrapper

Dans le même temps, la France doit faire face à des besoins d'investissement considérables.

La **transition écologique**, d'abord, nécessite des efforts financiers publics et privés massifs, à la fois pour atténuer le changement climatique et pour s'y adapter. Pour atteindre la neutralité carbone, les besoins sont estimés à environ 70Mds€ par an, soit près de 2,5 points de PIB, selon le rapport « *Les incidences économiques de l'action pour le climat* »⁴ de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz. Une partie de cet effort pourra être assumée par l'État mais la contribution des acteurs privés sera indispensable.

La **transition démographique** constitue le second défi. Le financement de notre modèle de protection sociale, en particulier dans les domaines de la santé et des retraites, est directement affecté par le vieillissement de la population. La France consacre déjà près de 12 % de son PIB à ses dépenses de santé, soit plus de 300 Mds€ par an, un niveau parmi les plus élevés des pays de l'OCDE. Or, la part des personnes de plus de 65 ans est passée de 16 % en 2000 à plus de 22 % aujourd'hui, et pourrait dépasser 26 % d'ici 2040 selon l'INSEE. Dans ce contexte, les dépenses de santé, nettement plus élevées après 75 ans (en moyenne trois à quatre fois supérieures à celles d'un adulte d'âge actif) exerceront une pression durable sur les finances publiques.

La **transition numérique**, indispensable pour renforcer notre souveraineté numérique et accroître la compétitivité des entreprises françaises et européennes dans un contexte concurrentiel particulièrement intense devra également être financée (r&d, data center) et impactera fortement les infrastructures énergétiques et celles de l'eau.

Enfin, les évolutions du **contexte géopolitique** imposent partout dans le monde un renforcement des efforts de défense. La guerre en Ukraine et le désengagement des États-Unis vis-à-vis de l'Europe contraignent les Européens à assumer davantage

eux-mêmes leur propre sécurité. Cette montée des tensions internationales conduit la France, comme l'ensemble de ses voisins, à accroître ses dépenses militaires. Cette évolution exerce une pression supplémentaire sur des finances publiques déjà fortement contraintes.

Dans ce contexte budgétaire tendu, une attention particulière est portée au taux d'épargne des Français, qui épargnent de plus en plus, et dont la part des revenus consacrée à l'épargne dépasse désormais celle des Allemands, pour la première fois depuis 2000. Avec plus de 18% en 2025, c'est un taux d'épargne quasi historique et une manne financière importante si elle est bien utilisée.

I. Pourquoi cette épargne ?

En France, l'encours de l'épargne financière des ménages dépasse 6 000 Mds€⁵ selon la Banque de France, soit presque le double de la dette publique. Cette épargne est répartie entre une grande diversité de supports tels que des livrets réglementés, des comptes-titres, l'assurance-vie, des plans d'épargne entreprise, des plans d'épargne en actions ou encore plans d'épargne retraite.

Les crises successives des dernières années (crise sanitaire, retour de l'inflation, hausse des prix de l'énergie) ont modifié le comportement d'épargne des Français et les ménages ont accru leur épargne. Pendant la crise du Covid-19, les confinements ont entraîné une épargne "forcée", résultant de circonstances exceptionnelles et d'un effet d'aubaine. Les Français étaient dans l'impossibilité de consommer certains services et ont accumulé une "sur-épargne" estimée à plus de 150 Mds€ selon la Banque de France. Une partie de cette épargne a été conservée et les ménages les plus aisés ont pu accumuler des sommes significatives.

À côté de cette épargne « forcée » se développe une épargne de protection. Lorsque la croissance ralentit et que les gains de pouvoir d'achat sont faibles, voire inexistants, la hausse du taux d'épargne peut traduire un comportement de précaution. Les ménages choisissent alors de mettre davantage de côté, non parce qu'ils disposent de revenus supplémentaires, mais parce qu'ils anticipent un avenir plus incertain et cherchent à se prémunir contre d'éventuels chocs économiques.

Aujourd'hui le taux d'épargne s'établit ainsi autour de 18% du revenu disponible brut, alors qu'il était d'environ 14 % avant la crise du Covid-19. Mais, alors que l'inflation est revenue à un niveau modéré (hors fluctuations des prix du pétrole), pourquoi les ménages continuent-ils d'épargner autant ? Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

Un besoin de protection

Ce comportement d'épargne s'inscrit dans un contexte plus large de montée des incertitudes et des besoins de protection. Comme l'avait théorisé Thomas Hobbes, l'une des fonctions premières de l'État dans le cadre du contrat social est d'assurer la sécurité des individus face aux risques. Ce que les citoyens attendent avant tout de l'État, c'est qu'il garantisse, pour tous, la sécurité des personnes et des biens. Pour Hobbes, la légitimité du pouvoir repose précisément sur cette capacité à protéger : en échange d'une partie de leur liberté, les individus acceptent l'autorité de l'Etat dès lors qu'elle leur assure la sécurité et les conditions d'une existence stable et, autant que possible, confortable^⑥. Or, l'accumulation de menaces, qu'elles soient internes ou externes, telles que les conflits, le déclin démographique ou les incertitudes politiques contribue aujourd'hui à intensifier ce besoin de protection alors que la capacité à agir de l'Etat est de plus en plus limitée. C'est particulièrement visible dans les résultats 2026 du *Baromètre de l'Observatoire de la Protection*^⑦ : les Français y expriment un besoin accru de sécurité face à un avenir qu'ils jugent très

incertain. Leurs craintes sont fortes notamment sur des questions économiques : près de la moitié des Français (46%) appréhende une baisse de leur niveau de vie au cours des prochaines années. Elles concernent également le contexte international, marqué par les tensions géopolitiques et les risques de conflit. Les craintes actuelles sont ainsi largement nourries par la perspective de guerres, de crises majeures ou de catastrophes. Dans ce contexte, les attentes de protection se déplacent davantage vers l'État et les solidarités de proximité que vers les dispositifs traditionnels de protection sociale, jugés moins aptes à répondre à ces nouveaux risques.

Dans le même temps, les contraintes qui pèsent sur les finances publiques limitent la capacité de l'État à répondre pleinement à leurs attentes. On a donc une double contrainte : des besoins de protection accrus et une action publique limitée. Cette situation est comprise par les ménages et les comportements de précaution se renforcent. Les Français ajustent leurs décisions en conséquence en se constituant une épargne de sécurité. Le niveau élevé de la dette publique accentue ce phénomène : anticipant de possibles hausses d'impôts ou une diminution des prestations sociales, les ménages augmentent leur effort d'épargne et reportent certains projets, notamment immobiliers ou de consommation durable.

Des facteurs structurels

Au-delà de ces effets conjoncturels, plusieurs facteurs structurels contribuent également à ce niveau élevé d'épargne.

1. La crainte d'une retraite insuffisante

De nombreux français anticipent qu'au moment où ils passeront à la retraite, le système par répartition ne sera plus en mesure de leur assurer un revenu de remplacement décent. La durée passée à la retraite n'a cessé de s'allonger ces dernières

décennies : elle est estimée à environ 26 ans pour les femmes et 23 ans pour les hommes en France⁸. Cette évolution constitue un défi majeur pour les finances publiques. Le système français est aujourd'hui très largement basé sur la répartition, qui représente environ 98 % des dépenses de retraite, contre 83 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les dispositifs par capitalisation demeurent marginaux et concernent essentiellement certains publics spécifiques (régime additionnel de la fonction publique, régime du Sénat, régime de la Banque de France ou encore celui des pharmaciens). A chaque réforme des retraites, les débats s'intensifient. Pour certains, ces évolutions démographiques renforcent l'idée que la capitalisation pourrait constituer un complément à la retraite par répartition, afin de sécuriser les trajectoires individuelles et, potentiellement, d'améliorer le niveau des pensions. Néanmoins, la transition vers un système davantage fondé sur la capitalisation se heurterait à une contrainte structurelle forte : l'impossibilité de faire cotiser simultanément les actifs pour financer à la fois les retraités actuels (répartition) et leur propre épargne retraite (capitalisation). Ce « double financement » constitue un obstacle économique et politique majeur. Dès lors, comme le souligne Eric Weil, dans la Grande Conversation, plutôt que d'instaurer un étage obligatoire de retraite par capitalisation, difficile à mettre en œuvre dans le contexte actuel, une voie plus réaliste consisterait à encourager une démocratisation large des dispositifs d'épargne retraite volontaire.

Inversement, le niveau de vie moyen des retraités français demeure aujourd'hui relativement élevé par rapport à celui des actifs, y compris en comparaison européenne. Pour une partie d'entre eux, les dépenses diminuent au moment du départ à la retraite, tandis que le patrimoine accumulé au cours de la vie active continue de produire des revenus. Nombreux sont également ceux qui reçoivent un héritage à l'approche de la retraite. Ces facteurs expliquent qu'une fraction importante des retraités, notamment les plus aisés, conserve une capacité

d'épargne significative. Lorsqu'on analyse la nature des placements des plus de 65 ans, on observe que l'Assurance-vie y occupe une place majeure en raison de ses avantages en matière de transmission et de fiscalité successorale.

2. L'évolution des politiques de rémunération, qui sont aujourd'hui plus éclatées et dont une part croissante est composée de revenus variables, encourage également des comportements de précaution.

Aujourd'hui, 13 millions de salariés bénéficient d'un dispositif d'épargne salariale. En 2025, les encours atteignent 229,4 milliards d'euros selon l'Association française de la gestion d'actifs (AFG), en progression de 14,7 % sur un an. Depuis la crise financière de 2008, cette épargne a connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 7 %. Des inégalités d'accès persistent, notamment entre grandes entreprises et PME, et entre catégories socioprofessionnelles, car les salariés disposant d'une épargne salariale significative appartiennent majoritairement aux catégories les mieux insérées sur le marché du travail et ce sont pour l'essentiel des salariés travaillant dans de grandes entreprises et percevant des rémunérations supérieures à la moyenne, mais le nombre de personnes touchées augmente.

II. Qui épargne aujourd'hui ?

Ce niveau élevé d'épargne ne concerne pourtant pas tous les publics. Il existe des écarts importants notamment entre

groupes sociaux, entre générations et entre femmes et hommes.

Si l'épargne est largement diffusée au sein de la population (selon une étude de l'INSEE publiée en 2024⁹, neuf Français sur dix déclarent détenir une forme d'épargne et six sur dix possèdent un patrimoine immobilier) cette réalité masque toutefois de fortes disparités. Des produits d'épargne comme le livret A ou l'assurance-vie, très largement diffusés, contribuent à entretenir l'image d'une épargne populaire et accessible, notamment au sein de la classe moyenne. 83% des Français était détenteurs d'un livret A en 2024 (soit 58 millions de livrets) selon la Banque de France¹⁰, tandis que l'assurance-vie compte environ 19 millions de détenteurs, d'après France Assureurs¹¹.

Cette massification de l'épargne ne bénéficie pourtant pas à tous de la même façon. Le taux d'épargne augmente fortement avec le niveau de diplôme et la CSP. Il est ainsi plus élevé pour les bacs+3 ou plus (+20 %) et les cadres, travailleurs indépendants et chefs d'entreprise (+22 %), et il est moindre pour les titulaires du brevet ou sans diplôme (+1 %), les ouvriers (4 %) et les employés (2 %). L'épargne se différencie aussi selon la configuration familiale : elle est plus élevée pour les couples, en particulier ceux sans enfant (+16 %) et faible pour les adultes seuls, voire légèrement négative pour les familles monoparentales (-1 %) , ce qui signifie qu'en moyenne leurs dépenses excèdent légèrement leur revenu disponible.

Le taux d'épargne dépend aussi de la **structure des revenus** : les revenus issus des placements financiers, plus concentrés chez les ménages déjà aisés et en progression avec la remontée des taux d'intérêt, sont en moyenne moins consommés que les revenus du travail, les retraites ou les prestations sociales. Ces derniers sont en effet principalement consacrés aux dépenses courantes : logement, alimentation, transport, énergie et sont, à ce titre, largement consommés immédiatement.

Dans ce contexte, la capacité ou non à épargner et à accéder aux placements les plus rémunérateurs renforce les inégalités : l'accumulation de patrimoine tend à augmenter les écarts existants, en particulier lorsque les revenus du capital, concentrés chez les ménages les plus aisés, sont davantage épargnés que consommés.

Figure 3 – Taux d'épargne nette par catégories de ménages en 2022

GROUPE DE NIVEAU DE VIE	Pauvres -41 %	Modestes -2 %	Médians 7 %	Plutôt aisés 13 %	Aisés 33 %
CONFIGURATION FAMILIALE	Adultes seuls 5 %	Familles monoparentales -1 %	Couples sans enfant 16 %	Couples avec 1 ou 2 enfants 14 %	Couples avec 3 enfants ou plus 10 %
DIPLÔME¹	Brevet ou sans diplôme 1 %	CAP, BEP 8 %	Baccalauréat 9 %	Bac+2 15 %	Bac+3 ou plus 20 %
ÂGE¹	18-29 ans 4 %	30-39 ans 11 %	40-49 ans 10 %	50-64 ans 15 %	65 ans ou plus 8 %
TRANCHE D'UNITÉ URBAINE	Hors unités urbaines 14 %	5 000 à 20 000 habitants 12 %	20 000 à 200 000 habitants 10 %	200 000 à 2 000 000 habitants 8 %	Agglomération de Paris 11 %
CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE¹	Cadres, indépendants, chefs d'entreprise 22 %	Professions intermédiaires 12 %	Employés 2 %	Ouvriers 4 %	Retraités 6 %

1. Âge, diplôme et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage. Par abus de langage, les ménages employés désignent ceux dont la personne de référence est employée. Il en est de même pour les autres caractéristiques.

Note : Les personnes sont classées par groupe de niveau de vie de leur ménage, défini à partir du niveau de vie médian : pauvres (en dessous de 60 % du niveau de vie médian), modestes (entre 60 % et 90 %), médians (entre 90 % et 120 %), plutôt aisés (entre 120 % et 180 %) et aisés (au-dessus de 180 %).

Lecture : En 2022, le taux d'épargne nette des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus est égal à 8 % en moyenne.

Champ : France, secteur institutionnel des ménages (S14).

Car épargner ne signifie pas nécessairement mettre de l'argent de côté chaque mois. Ainsi, selon les travaux de l'INSEE sur l'année 2022, au plus fort de la crise inflationniste, le taux d'épargne nette¹², obtenu en rapportant l'épargne nette au

revenu disponible net (RDN), atteignait 11 % en moyenne en 2022 mais variait nettement selon les différentes catégories de ménages : le taux d'épargne nette des personnes les 20 % les plus modestes était de -29 %, celui des personnes autour de la médiane de +6 % et celui des 20 % les plus aisées de +27 %. L'épargne négative pour les ménages les plus modestes s'explique, en partie, par un comportement de désépargne ou d'endettement de ménages entrant ou récemment entrés dans cette catégorie de revenu, éventuellement de manière temporaire, en lien par exemple avec des revenus fluctuants comme ceux de certains travailleurs indépendants¹³.

III. Comment est affectée l'épargne ?

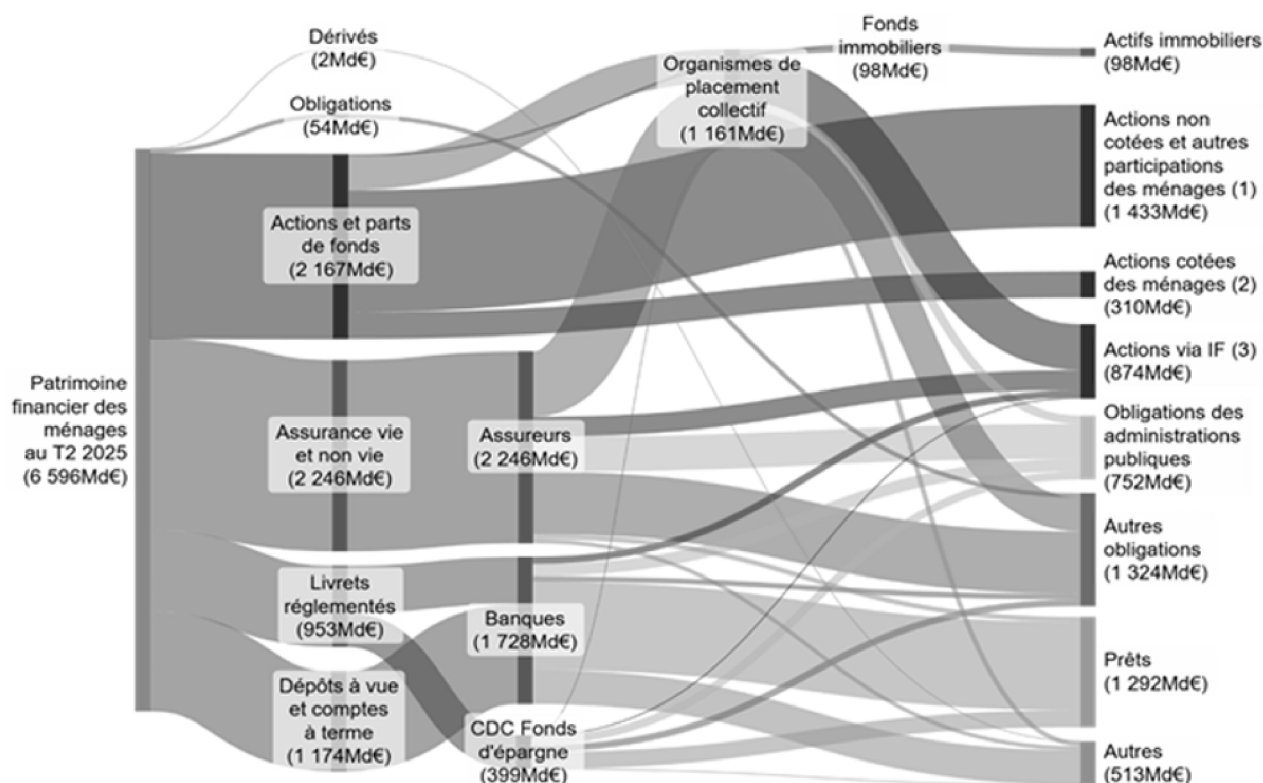
La Direction du Trésor a publié en janvier 2026 une note rédigée par Alisée Koch et Thomas Faria, intitulée « *Que finance l'épargne financière des ménages français ?* »¹⁴, sur l'affectation réelle de l'épargne des ménages. Cette note nous rappelle qu'aujourd'hui, l'épargne des ménages joue un rôle important dans le financement de l'économie car une partie des fonds est orientée vers des usages collectifs : sur 10€ de patrimoine financier, environ 4€ sont investis en fonds propres d'entreprises, 3€ en obligations (notamment de dette publique) et près de 2€ financent des prêts aux ménages et aux entreprises.

Cette note rappelle l'appétence traditionnelle des ménages français pour la sécurité et la liquidité. Dans un contexte d'incertitude, ils privilégient des placements peu risqués et immédiatement disponibles, comme les dépôts bancaires ou l'assurance-vie en fonds euros. Ce choix est cohérent avec les comportements de précaution observés précédemment : face à une capacité d'action publique perçue comme limitée, les individus internalisent une partie du risque en constituant une épargne de sécurité.

Ainsi, l'épargne financière se répartit aujourd'hui de manière relativement équilibrée entre trois grands ensembles :

- un tiers en dépôts bancaires très liquides (2 127 Md€)
- un tiers en produits d'assurance (2 245 Md€)
- et un tiers en détention d'actifs d'entreprises (2 167 Md€), cette dernière catégorie incluant en partie l'investissement direct des entrepreneurs dans leur propre activité.

Graphique n° 3 – Patrimoine financier des ménages français



Source : DG Trésor.

Cette allocation, si elle répond à une logique individuelle de protection, ne correspond pas aux besoins collectifs de financement de long terme. Le volume d'épargne est là mais n'est pas suffisamment orienté vers des investissements collectifs et indispensables, qu'il s'agisse de la transition écologique, de l'innovation ou des infrastructures.

L'idée de flécher l'épargne vers le financement des besoins stratégiques de l'État et de l'économie n'est pas nouvelle. À l'origine, le Livret A, créé en 1818, visait à collecter l'épargne populaire dans un cadre sécurisé. Ses fonds ont été progressivement centralisés à la Caisse des dépôts et consignations, qui en assurait une gestion prudente. Ils ont contribué au financement de la dette publique (bons du trésor), avant d'être progressivement orientés vers des investissements d'intérêt général. Au XIXe siècle, ils ont contribué au financement des grandes infrastructures, en particulier aux premières constructions des lignes de chemin de fer. Avec la loi Siegfried de 1894, une partie de l'épargne réglementée a été durablement orientée vers le financement du logement social, une mission qui demeure aujourd'hui centrale. Plus récemment, la loi de modernisation de l'économie a élargi le champ d'utilisation de l'épargne du livret A à de nouveaux enjeux d'intérêt général, et une part croissante des fonds est désormais orientée vers la transition écologique et le financement de l'économie sociale et solidaire. Mais cela ne suffit pas.

Plusieurs facteurs expliquent cette difficulté à mobiliser davantage l'épargne vers des investissements de long terme et plus risqués. Tout d'abord, une culture de l'aversion au risque qui reste largement partagée par les Français, à laquelle il faut ajouter un déficit d'éducation financière. Aujourd'hui, un Français sur quatre estime ne pas disposer des connaissances nécessaires pour prendre des décisions d'investissement éclairées¹⁵. S'ajoute enfin une question de rendement et d'attractivité : les placements longs et risqués sont souvent perçus comme moins lisibles ou moins avantageux, ce qui peut conduire les investisseurs à se tourner vers des marchés jugés plus dynamiques, notamment à l'international. Cette dynamique se traduit par une orientation partielle de l'épargne européenne vers d'autres économies, en particulier l'économie américaine, qui parfois même réinvestissent ensuite en Europe et acquièrent des entreprises européennes ! Selon certaines estimations,

entre 20 % et 30 % de l'épargne européenne financerait ainsi des économies étrangères. Ce constat, bien documenté dans les rapports Draghi et Letta, interroge sur la capacité des économies européennes à mobiliser leur propre épargne au service de leurs priorités stratégiques. La mobilisation de l'épargne des citoyens européens est pourtant une question de souveraineté politique, économique et stratégique et sera essentielle pour combler le fossé industriel avec nos concurrents chinois et américains.

Dans ce contexte, la question n'est donc pas seulement de mobiliser davantage d'épargne, mais de créer ensuite les conditions, en termes d'information, de confiance et d'incitation, pour orienter une part plus importante de cette épargne vers les besoins collectifs de long terme, en complémentarité avec l'État.

V. Des pratiques qui varient selon l'âge et le genre

Les comportements d'épargne ne varient pas seulement selon le niveau de revenu ou de patrimoine. Ils diffèrent aussi fortement selon l'âge, le genre et les trajectoires de vie. Ces écarts ne dessinent pas des catégories homogènes, mais des publics aux conditions contrastées, dont les rapports à l'épargne sont façonnés par des expériences sociales, professionnelles et familiales différentes.

La gestion de l'épargne demeure encore très genrée. Elle reste souvent davantage prise en charge par les hommes, alors même que les modèles familiaux évoluent. Au sein des couples, la répartition des dépenses demeure fréquemment défavorable aux femmes : elles assument plus souvent les dépenses du quotidien, immédiatement consommées, tandis que les

hommes prennent davantage en charge les dépenses d'investissement, comme l'immobilier, ou les placements financiers, qui permettent d'accumuler du patrimoine. Cette division, héritée de rôles traditionnels, limite la capacité d'épargne des femmes et les pénalise durablement, en particulier après une séparation ou au moment de la retraite. Comme le montrait Kenza Tahri dans cette note de Terra Nova¹⁶, les conséquences financières d'une séparation pèsent plus lourdement sur les femmes que sur les hommes.

Ces inégalités se retrouvent dans les pratiques d'épargne. Les femmes épargnent en moyenne une part plus faible d'un revenu déjà inférieur : une femme sur trois déclare ne pas épargner, contre seulement un homme sur quatre. Et lorsqu'elles épargnent, elles privilégient davantage des placements sécurisés, souvent moins rémunérateurs.

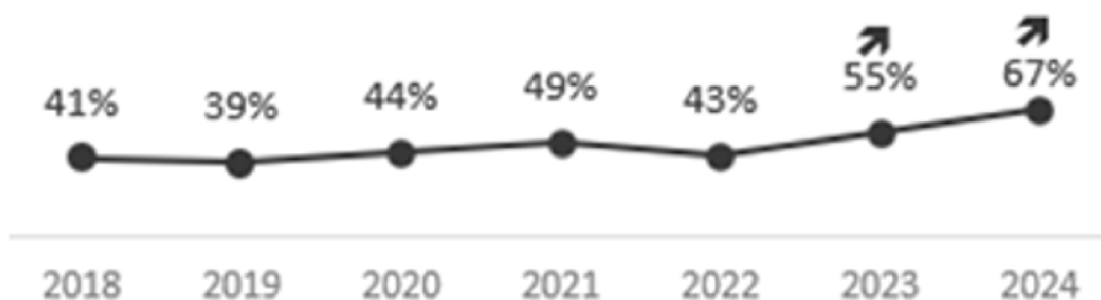
Mais ces écarts ne s'expliquent pas seulement par un déficit d'éducation financière ou par un manque d'intérêt. Ils renvoient à des déterminants plus profonds : inégalités salariales, carrières plus heurtées, temps partiel, interruptions professionnelles, charge domestique et parentale, organisation de la vie conjugale, héritage et constitution du patrimoine. Comme le souligne Marie-Aude Laguna¹⁷, l'enjeu n'est donc pas seulement la compréhension des produits financiers. Il tient aussi à l'organisation du travail, aux inégalités de carrière et de salaire, ainsi qu'à l'accès au pouvoir de décision économique au sein des ménages. La pédagogie financière est nécessaire, mais elle ne suffit pas à résorber ces écarts si elle ne s'accompagne pas d'une réflexion plus large sur les trajectoires professionnelles, les ruptures de parcours et la répartition des responsabilités familiales.

Les résultats du baromètre de l'Observatoire de la Protection d'Aéma Groupe confirment ces différences. 24 % des femmes déclarent ne pas maîtriser du tout les sujets d'épargne et ne pas s'y intéresser, contre 14 % des hommes. Elles sont également 77 % à estimer que leurs choix d'épargne ont peu, voire pas du

tout, de conséquences sur les transformations en cours, contre 71 % des hommes. Cette distance ne doit pas être interprétée comme un simple désintérêt : elle traduit aussi un moindre sentiment de légitimité, une moindre confiance dans sa capacité à décider et, souvent, une expérience plus contrainte de l'argent.

De leur côté, les jeunes générations semblent développer un rapport différent au risque. La Direction générale du Trésor observe une progression des comportements d'investissement chez les jeunes, portée notamment par les comptes-titres en ligne, l'émergence d'applications mobiles spécialisées et les néo-courtiers. Depuis 2020, l'Autorité des marchés financiers a constaté l'arrivée d'environ 1,5 million de nouveaux investisseurs sur les marchés financiers. Ces nouveaux entrants sont plus jeunes, s'informent davantage via les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram ou Youtube) et se distinguent des investisseurs traditionnels par leurs pratiques comme par leurs représentations. Ils sont souvent plus ouverts au risque, mais leurs connaissances financières restent perfectibles. Certains surestiment leurs compétences et peuvent se révéler plus vulnérables aux arnaques à l'investissement.

Evolution des intentions d'investissement en actions, à court ou à plus long terme, chez les moins de 35 ans

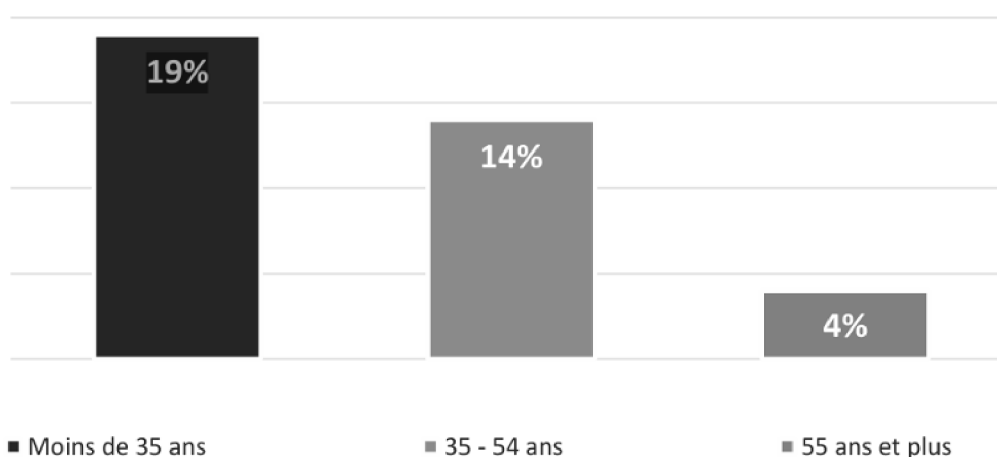


Source : Baromètre AMF, octobre 2024

Même si les encours restent modestes, ces épargnants sont donc plus enclins à prendre des risques et plus opportunistes dans leur rapport à l'épargne. Ces évolutions challengent les

acteurs traditionnels. Les jeunes utilisent davantage les outils numériques et l'intelligence artificielle prend une part croissante dans l'aide à la décision. En France, 19% des jeunes des moins de 35 ans déclarent utiliser l'IA pour leur recherche d'information avant d'effectuer un placement, contre 11 % dans l'ensemble de la population¹⁸.

Usage des outils d'IA comme source d'information avant d'effectuer un placement selon l'âge



Source : Baromètre de l'épargne et de l'investissement, Audirep pour l'AMF, octobre 2025

L'enjeu n'est donc pas seulement d'encourager l'investissement des jeunes, mais de l'accompagner. C'est dans cette perspective que l'AMF a lancé en octobre 2024, avec l'OCDE et le soutien de la Commission européenne, une campagne d'éducation financière destinée aux jeunes investisseurs. Elle vise à renforcer leur capacité à comprendre les risques, à identifier les fausses promesses et à inscrire leurs choix d'épargne dans une stratégie la plus éclairée possible.

IV. Recommandations

On l'a vu, l'épargne ne reste pas immobile : elle circule via les banques, les assurances ou les sociétés de gestion et contribue au financement des entreprises, du logement ou des infrastructures. Les décisions individuelles telles qu'épargner,

s'assurer, préparer sa retraite ont donc des effets collectifs, notamment sur le financement des grandes transitions. Or, en France, le rendement de l'épargne reste relativement faible, en raison d'une forte préférence pour des placements sûrs et liquides. Dans un contexte de contrainte budgétaire durable, la mobilisation de l'épargne privée apparaît comme un levier essentiel pour soutenir l'investissement public et accompagner les grandes transitions. Mais sans cadre adapté, cette mobilisation pourrait aussi renforcer les inégalités, en réservant les opportunités les plus avantageuses aux ménages déjà les mieux dotés.

Démocratiser l'accès à la culture financière

La culture financière ne se limite pas à l'acquisition de connaissances techniques. Elle renvoie à la capacité, pour chacun, de comprendre, d'arbitrer et de piloter ses décisions financières tout au long de la vie. Comme le souligne l'OCDE¹⁹, elle constitue un levier d'autonomie, de protection et de participation à la vie économique. Elle permet notamment de prévenir les difficultés financières en préparant chacun à faire face aux dépenses imprévues et aux aléas de la vie. Ses effets sont à la fois individuels et collectifs. On l'a vu, à l'échelle individuelle, elle renforce la capacité à faire face aux ruptures de vie (séparation, maladie, perte d'emploi) et à l'échelle collective, elle conditionne l'allocation de l'épargne vers des besoins de long terme : transition écologique, défense ou santé.

L'enjeu est dès lors d'installer une véritable acculturation financière continue et structurée, à chaque étape de la vie : à l'école, dans l'enseignement supérieur, en entreprise et tout au long du parcours professionnel. Cette sensibilisation progressive doit permettre de faire émerger des repères durables et partagés. Des dispositifs existent déjà. Depuis dix ans, sous l'impulsion de l'OCDE, la France s'est dotée d'une stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et

financière (EDUCFI) pour renforcer l'éducation économique et financière des Français. Opérée par la Banque de France, cette stratégie regroupe de nombreux acteurs publics mais aussi privés et associatifs, et repose sur plusieurs piliers comme les finances personnelles et la pédagogie économique.

Pour préparer les jeunes aux sujets budgétaires et financiers, le passeport EDUCFI, séance de 2h de sensibilisation des élèves aux questions financières, a ainsi été généralisé depuis septembre 2023 à toutes les classes de 4^e (soit 750 000 élèves) par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Également pour améliorer le niveau d'éducation financière des jeunes Français, un module EDUCFI est intégré depuis 2020 dans les séjours de cohésion du Service National Universel, appelé à s'étendre à plus de 60 000 lycéens.

Une attention particulière doit toutefois être portée à l'introduction de ces enseignements dès l'école. Tous les élèves n'entretiennent pas le même rapport à l'argent, ni les mêmes pratiques ou références au sein de leur environnement familial. Mal conçue, l'éducation financière pourrait ainsi contribuer à renforcer des inégalités préexistantes, en valorisant implicitement certains comportements ou codes sociaux. Dès lors, l'enjeu est de concevoir une pédagogie inclusive, qui ne présuppose ni familiarité avec les outils financiers ni capital économique ou culturel préalable. Il s'agit moins de transmettre des « bonnes pratiques » normatives que de donner à chacun des repères simples, concrets et émancipateurs, permettant de comprendre les mécanismes en jeu et de faire des choix éclairés, quels que soient son milieu d'origine et sa trajectoire.

Adapter la pédagogie est également essentiel. Cela suppose de simplifier le vocabulaire, de réduire le jargon et de rendre les concepts plus concrets. Cela implique aussi d'ajuster les contenus aux situations et aux profils : parler de gestion du budget et des imprévus à un jeune actif, de crédit et d'assurance à un primo-accédant, ou encore de prévention de la fraude et de diversification des placements à un épargnant

plus expérimenté. L'objectif est de redonner du sens aux décisions financières : comprendre à quoi sert l'épargne, ce qu'elle finance réellement, ce que change une allocation d'actifs et quels risques sont effectivement assumés.

Inscrire le sujet dans le débat public

En France, les sujets d'épargne occupent encore peu de place, dans le débat public, alors même qu'ils jouent un rôle central dans les trajectoires individuelles et dans le fonctionnement de l'économie. Le principal défi est donc de leur donner plus de visibilité. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner des notions, mais de rendre l'épargne concrète, compréhensible et accessible à tous. Autrement dit, d'en faire un sujet simple, presque « à la portée de tous », en s'appuyant sur des formats pédagogiques renouvelés, des outils numériques et des canaux adaptés, notamment pour les jeunes générations.

Dans cette perspective, l'épargne doit gagner en présence dans les médias, sur les réseaux sociaux, dans des podcasts, qui permettent d'aborder ces sujets plus facilement. Certaines initiatives contribuent déjà à faire évoluer les représentations, en particulier auprès des femmes, longtemps tenues à distance de ces enjeux. Les initiatives sérieuses existent, c'est le cas du podcast *Femmes d'Actions*, porté par Léa Lejeune, qui donne la parole à des expertes et des investisseuses ou encore du Podcast *Les femmes comptent*, animé par Audrey Bournas, qui participe à cette dynamique de démocratisation. L'épargne ne doit plus être un sujet technique ou réservé à quelques initiés.

Former les intermédiaires de confiance

Ensuite, former les notaires, conseillers bancaires, assureurs afin qu'ils accompagnent mieux les épargnants **en ciblant les moments clés de la vie** (entrée dans l'emploi, mise en couple,

naissance d'un enfant, séparation, départ à la retraite). Cette formation devra intégrer également les enjeux de genre. L'épargne reste en effet largement pensée *par* et *pour* les hommes, alors même que les femmes présentent des trajectoires et des comportements spécifiques. Adapter les produits proposés à son interlocuteur est donc indispensable.

Le rôle des entreprises est également central. Les services de ressources humaines peuvent contribuer à mieux expliquer les mécanismes de rémunération et d'épargne salariale, souvent mal compris notamment par les jeunes qui débutent leur vie professionnelle.

Valoriser les placements responsables, de long terme, au service des transitions.

Malgré un intérêt croissant, la finance durable demeure mal comprise. Une minorité de Français déclare bien connaître les produits d'investissement responsable, alors même qu'une majorité souhaite que les critères environnementaux et sociaux soient pris en compte.²⁰ Ce décalage traduit un déficit de compréhension, de transparence et de confiance. Il faut également lever un malentendu persistant : l'épargne durable n'est ni synonyme de sous-performance ni de surperformance. Comme le rappelle l'Autorité des marchés financiers, la communication ne peut pas reposer uniquement sur les performances financières ; elle doit s'appuyer sur des récits plus lisibles et plus crédibles.

Penser le sujet dans le cadre européen

Cette problématique dépasse d'ailleurs le cadre national. Les rapports récents d'Enrico Letta et de Mario Draghi convergent vers un même diagnostic : l'Europe dispose d'une épargne

abondante mais insuffisamment mobilisée au service de son économie. Faute de marchés financiers suffisamment intégrés et attractifs, une part importante de cette épargne est investie hors de l'Union européenne, notamment aux États-Unis. Ils plaident ainsi pour une intégration accrue des marchés de capitaux européens, afin de mieux orienter l'épargne vers le financement des entreprises, de l'innovation et de la transition écologique. Parmi les pistes évoquées figurent la création de labels plus lisibles, le développement de produits paneuropéens simples, à l'image du produit paneuropéen d'épargne-retraite (PEPP), encore peu utilisé, et un renforcement de l'éducation financière à l'échelle européenne.

S'appuyer sur de nouveaux outils

Dans ce contexte, de nouveaux outils émergent pour mieux orienter l'épargne vers des projets d'intérêt général, notamment à travers des dispositifs public-privé. Alors que les moyens des collectivités se contractent à un moment où elles font face à un mur d'investissement (transition énergétique, rénovation des bâtiments, mobilités du quotidien, souveraineté alimentaire ou sanitaire), la mobilisation de financements complémentaires, qu'ils soient institutionnels, européens ou issus de l'épargne longue peut être une solution. Certains montages peuvent ainsi permettre de mobiliser une épargne de long terme tout en conservant une maîtrise publique des orientations. À Dijon, la métropole s'est dotée d'une société d'économie mixte dédiée aux énergies renouvelables afin d'accélérer la transition énergétique locale. Cette structure permet de porter des projets de production d'énergie et d'efficacité énergétique en mobilisant des capitaux privés via des mécanismes de tiers-investissement. Des filiales opérationnelles sont créées pour financer et exploiter les installations, tandis que la collectivité conserve un rôle central dans la définition de la stratégie et le suivi des projets.

On retrouve des logiques similaires dans d'autres territoires, où des sociétés d'économie mixte ou des sociétés publiques locales sont mobilisées pour financer des réseaux de chaleur, des infrastructures de mobilité ou des programmes de rénovation énergétique. Ces montages permettent d'attirer des financements privés vers des projets de long terme tout en assurant un pilotage public. Dans un contexte de contrainte budgétaire, ils montrent que la mobilisation de l'épargne privée peut constituer un levier puissant pour soutenir l'investissement public et accompagner les grandes transitions.

Conclusion

L'épargne des Français constitue une ressource considérable, mais encore insuffisamment mobilisée au service des grandes transitions. L'enjeu n'est pas de contraindre son utilisation, mais de créer les conditions permettant de mieux relier les choix individuels aux besoins collectifs. Dans ce contexte, la question de l'épargne retraite est appelée à revenir au cœur du débat public. Elle soulève des enjeux majeurs de justice sociale : sans un effort massif de diffusion de la culture financière, le risque est réel de voir se creuser les écarts entre les ménages les mieux informés, capables d'optimiser leurs choix, et ceux qui restent à l'écart de dispositifs pourtant déterminants pour sécuriser leur trajectoire de vie. Car la capacité à orienter l'épargne repose d'abord sur la capacité des individus à comprendre, à arbitrer et à se projeter dans le temps. Autrement dit, à faire de l'épargne non pas une contrainte, mais un levier de sécurisation des parcours et de participation aux transformations économiques et sociales.

Notes

- ① Marie-Laure Barut-Etherington et Pierre Bollon, *Revue d'économie financière*, 2025/2, n° 158
- ② ^[2] Les cahiers de l'Observatoire de la Protection #2, La culture financière des Français, un levier pour réussir les transitions ? https://www.aemagroupe.fr/wp-content/uploads/2026/03/Aema_LivretSF_WEB.pdf
- ③ Guillaume Hannezo, « Comptes Publics : Pour en finir avec le n'importe quoi (qu'il en coûte) », Terra Nova, décembre 2025
- ④ 2023-incidences-economiques-rapport-pisani-5juin.pdf
- ⑤ MENSUEL-N°142-AVRIL-2026.pdf Banque de France, *Comptes financiers des ménages*, données annuelles 2023-2024.
- ⑥ Ibid., p.228.
- ⑦ OpinionWay pour AEMA - Synthèse Enseignements clés baromètre 2026 - VF
- ⑧ « Les retraités et les retraites », édition 2025, DREES. En moyenne, les femmes nées en 1956 passeront ainsi 26 années et 6 mois à la retraite, contre 23 années pour les hommes de la même génération.
- ⑨ « Consommation et épargne par catégories de ménages en 2022 », INSEE, 2024
- ⑩ Épargne réglementée : 956 milliards d'euros d'encours en 2024 | vie-publique.fr
- ⑪ France Assureurs, « Assurance vie : en février 2025, la collecte nette atteint un niveau inégalé depuis près de 20 ans pour un mois de février », communiqué de presse, 4 avril 2025.
- ⑫ *L'épargne nette* correspond aux montants de revenu disponible net (RDN) des ménages qui ne sont pas

utilisés en dépense de consommation finale. Le taux d'épargne nette se calcule ainsi en rapportant le RDN des ménages auquel est déduit la consommation finale des ménages au revenu disponible net des ménages. À la différence de l'épargne brute, elle est nette de la dépréciation du capital possédé par les ménages.

- ⑬ Jérôme Accardo, Vanessa Bellamy, Georges Consalès, Maryse Fesseau, Sylvie Le Laidier, Émilie Raynaud, *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux Une décomposition du compte des ménages*, INSEE, 2009.
- ⑭ Que finance l'épargne financière des ménages français ? | Direction générale du Trésor
- ⑮ La culture financière progresse lentement en France, Le Monde, août 2023
- ⑯ Kenza Tahri, « Séparations conjugales et reconfigurations familiales : un angle mort de l'État providence », Terra Nova, Janvier 2025.
- ⑰ Marie Claude Laguna, « Sortir du mythe du manque de compétences », *in* La culture financière des Français : un levier pour réussir les transitions ?, AEMA, mars 2026, Aema_LivretSF_WEB.pdf
- ⑱ ^[18] Autorité des marchés financiers, décembre 2025, édition spéciale du *Baromètre de l'épargne et de l'investissement*, consacrée à l'intelligence artificielle (IA).
- ⑲ *Évaluation des stratégies nationales pour la culture financière*, Éditions OCDE, Paris, 2022, <https://doi.org/10.1787/4d256d80-fr>.
- ⑳ Selon le baromètre de l'Observatoire de la Protection, 78% des Français estiment qu'il est important, voire très important, que les établissements financiers prennent en compte les enjeux environnementaux et sociaux

dans leurs offres ; 22% seulement des Français déclarent savoir précisément ce que sont les investissements socialement responsables.